



**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté  
du 6  
février  
2023**

**Mise en œuvre  
du CAP Agent  
Accompagnant  
au Grand Age  
(2AGA)**

**Formations  
départementales:**

**Aisne: Lundi 15 mai  
2023**

**Oise: mardi 23 mai  
2023**

**Somme: mercredi  
24 mai 2023**

**IEN SBSSA académie d'Amiens  
Laurence COQUET  
Manuel AGUIAR**

# SOMMAIRE

- 1. Contexte et enjeux de la rénovation**
- 2. Bilan et objectifs de la rénovation**
- 3. Finalités de la formation**
- 4. Organisation du référentiel**
- 5. Plateaux techniques**
- 6. PFMP**
- 7. Epreuves certificatives**
- 8. Organisation des enseignements**

# 1. Contexte de la rénovation

- Diplôme non rénové depuis 17 ans.
- Mandat donné par la commission professionnelle consultative.
- Prise en compte des travaux en cours relatifs aux métiers de l'aide à la personne.
- Différents rapports: El Kohmri et Libault.
- Rénovation des diplômes DEAS et DEAES.
- **Demande de professionnels** dans le secteur des services à domicile.
- **Valorisation des compétences** et de la formation des métiers du grand âge, en établissement d'hébergement et à domicile.
- **Recherche d'une cohérence** entre les diplômes du secteur de l'aide à la personne.

## 2. Bilan et objectifs de la rénovation

- Des modalités d'accès au diplôme essentiellement par la voie scolaire
- Des perspectives d'évolution limitées
- Des difficultés d'insertion avec des diplômes peu connus par les professionnels qui connaissent davantage le DEAES

Développer l'employabilité pour les titulaires du CAP ATMFC

Faciliter la mise en place de passerelles

Faire connaître et reconnaître ces deux diplômes par les professionnels

Adapter le diplôme et ses modalités d'acquisition à un public essentiellement scolaire



### 3. Finalités de la formation

Le titulaire du CAP Agent Accompagnant au Grand Âge accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne. Afin de favoriser et/ou de maintenir l'autonomie de la personne, l'accompagnement envisagé est adapté aux **capacités, habitudes de vie mais également à la culture de l'utilisateur.**

Le professionnel accompagne la personne dans **la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction de ses capacités et de ses choix.**

Il participe à la mise en œuvre **du projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe.**

## 4. Organisation du référentiel (RAP)

Pôles d'activités	Activités
<b>Pôle 1 : Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne</b>	A1.1 Mise en place et service des repas A1.2 Remise en état des matériels et des espaces collectifs A1.3 Entretien du linge
<b>Pôle 2 : Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé</b>	A2.1 Promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne A2.2 Entretien et personnalisation de la sphère privée

## 4. Organisation du référentiel (RC)

<p>Pôle 1</p> <p>Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne</p>	<p>Bloc n°1 – Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Adopter une posture professionnelle adaptée</li><li>• Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire</li><li>• Assurer la mise en place et le service des repas</li><li>• Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs</li><li>• Entretien le linge</li></ul>	<p>Unité UP1</p> <p>Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne</p>
--	--	---

## 4. Organisation du référentiel (RC)

<p><b>Pôle 2</b></p> <p><b>Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé</b></p>	<p>Bloc n°2 – Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Recueillir les informations,</li><li>• S'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle,</li><li>• Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident,</li><li>• Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne,</li><li>• Entretenir et personnaliser la sphère privée</li></ul>	<p><b>Unité UP2</b></p> <p><b>Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé</b></p>
--	---	---



# Exemple d'écriture pour une compétence transversale du référentiel

<b>BLOC 2 : PROMOTION DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE DANS SON ESPACE PRIVE</b>				
	<b>PERFORMANCES ATTENDUES</b>	<b>CRITERES D'EVALUATION</b>	<b>SAVOIRS ASSOCIES</b>	<b>LIMITES DE CONNAISSANCES</b>
<b>CT4 : ETABLIR UNE RELATION BIENVEILLANTE ET SECURISANTE AVEC LE REISDENT</b>				
<b>CT4.1 Communiquer avec la personne de manière appropriée</b>	Susciter ou répondre à un processus d'interactions non-verbales et verbales Etablir des repères verbaux et non verbaux permettant la sécurisation de la personne âgée	Intervention et attitude adaptée pour amener la personne âgée à participer aux activités de la vie quotidienne Utilisation d'un ton et d'un vocabulaire ou d'un outil adapté au niveau de compréhension de la personne Adaptation du mode de relation à la situation de la personne âgée	La communication avec le résident	A partir de situations de travail : justifier les outils ou les méthodes utilisées pour adapter sa communication selon les capacités de la personne

## 5. Plateaux techniques

### **Espaces collectifs :**

- Restauration, limitée à la mise en place des repas et des services
- Remise en état des matériels et des espaces collectifs

### **Espace privé (chambre / studio / appartement) :**

- Promotion de l'autonomie
- Entretien et personnalisation de la sphère privée

## 6. PFMP : lieux, observation et points de vigilance

### Durée

- 14 semaines sur 2 ans
- Proposition de réaliser une semaine d'observation en début d'année de CAP (qui sera aussi le lieu de la 1<sup>ère</sup> PFMP)
- En 2<sup>ème</sup> année, une période d'au moins 3 semaines pour évaluer la SE2 de l'EP1

### Objectifs

- Conforter et mettre en œuvre des compétences en les adaptant au contexte professionnel;
- Développer de nouvelles compétences.

### Lieux

- Structures sociales et médico-sociales accueillant des personnes âgées (EHPAD, foyer résidence, foyer logement, résidences séniors).

# Préparation au départ en PFMP

- **Dès le mois de septembre:** visite des structures (EHPAD, Résidence, foyer logement, lingerie...);;
- **En octobre, mise en place d'un projet:** activité avec le public ciblé par le diplôme ( café / échange, jeux de société...);
- **En amont:** Présentation du nouveau diplôme, expliquer les structures de PFMP, les compétences attendues;
- **En DAR, co-inter français, semaine de pré-rentrée ou préparation PFMP:** rédaction CV et LM, jeu de rôle (se présenter, appel téléphonique, prise de contact), rappels tenue prof et hygiène prof, recherche de PFMP, droits et devoirs du stagiaires, définir les objectifs de chaque période de PFMP.

# 7. Epreuves certificatives

**2 blocs de  
compétences**

=

**2 épreuves  
certificatives**



**EP1** - Services et  
entretien dans  
l'environnement  
collectif de la  
personne

- UP1
- Coeff 6



**EP2** – Promotion de  
l'autonomie de la  
personne dans son  
espace privé

- UP2
- Coeff 6

COMPETENCES	UNITES	UP1	UP2
<b>C1–Services et entretien dans l’environnement collectif de la personne</b>			
<b>CT1 – Adopter une posture professionnelle adaptée</b>		X	
<b>CT2 – Travailler au sein d’une équipe pluridisciplinaire</b>		X	
<b>C1.1 – Assurer la mise en place et le service des repas</b>		X	
<b>C1.2 – Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs</b>		X	
<b>C1.3 – Entretien le linge</b>		X	
<b>C2–Promotion de l’autonomie de la personne dans son espace privé</b>			
<b>CT3 – Recueillir les informations, s’informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels</b>			X
<b>CT4 – Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident</b>			X
<b>C2.1 – Promouvoir l’autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>			X
<b>C2.2 – Entretien et personnaliser la sphère privée</b>			X

# EP1- Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

---

## Finalités de l'épreuve :

---

### **L'épreuve a pour but de vérifier :**

La maîtrise des compétences liées aux services et à l'entretien collectif de la personne ;  
l'aptitude à mobiliser des connaissances dans une situation donnée ;  
la capacité du candidat à justifier sa pratique et à proposer des solutions.

---

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur **deux situations d'évaluation:**

l'une en milieu professionnel;

l'autre en établissement de formation.

---

organisées au cours de la dernière année de formation par les professeurs responsables des enseignements professionnels.

# EP1- Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

## Situation d'évaluation n°1 : évaluation organisée en milieu professionnel

Les compétences évaluées dans la situation n°1 sont celles du bloc n°1 « Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne » ainsi que les savoirs qui y sont associés :

CT1 - Adopter une posture professionnelle adaptée

CT2 - Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire

C1.1 - Assurer la mise en place et le service des repas

C1.2 - Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs

### Modalités d'évaluation:

Les candidats sont évalués au cours d'une PFMP de la dernière année de formation.

La PFMP fait l'objet d'une évaluation conduite par le tuteur.

Un bilan est effectué en fin de PFMP et donne lieu à une proposition de note établie conjointement par le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel.



# EP1- Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

**Situation d'évaluation n°2 :**  
**évaluation organisée en établissement de formation**

Les compétences évaluées dans la situation n°2 sont celles du bloc n°1 « Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne » ainsi que les savoirs qui y sont associés :

## **C1.3 - Entretien du linge**

### **Modalités d'évaluation**

La situation d'évaluation prend appui sur une **PFMP d'au moins 3 semaines**.

Le **candidat présente oralement**, pendant 5 minutes maximum, les **activités menées en milieu professionnel à l'aide d'une fiche** qu'il aura préalablement préparée en vue de l'évaluation.

# EP1- Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

## Contenu de la fiche relative à l'entretien du linge :

- Présentation du contexte d'intervention en PFMP
- Description de l'activité menée

L'exposé de 5 minutes maximum est suivi d'un entretien d'une durée de 10 minutes.

**L'entretien du linge appréhendé dans le cadre de la PFMP sera tout particulièrement abordé : circuit du linge, traçabilité, opérations réalisées.**

Les commissions d'évaluation sont constituées de deux membres, un professeur de la spécialité et un professionnel dans toute la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.

## **EP2- Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé**

### **Finalités de l'épreuve :**

### **L'épreuve a pour but de vérifier :**

- La maîtrise des compétences liées à la promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé ;
- L'aptitude à mobiliser des connaissances dans une situation donnée ;
- La capacité du candidat à justifier sa pratique et à proposer des solutions.

# EP2- Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

## Les compétences du bloc n°2

« Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé » sont évaluées en tout ou partie ainsi que les savoirs qui y sont associés.

**CT3 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle**

**CT4 - Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident**

**C2.1 - Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne**

**C2.2 - Entretenir et personnaliser la sphère privée**

## Mode d'évaluation en CCF:

Le candidat est évalué **au cours d'une PFMP de la dernière année de formation.**

La PFMP fait l'objet **d'une évaluation conduite par le tuteur.**

Un bilan est effectué en fin de PFMP et donne lieu à une proposition de **note établie conjointement par le tuteur et un professeur** d'enseignement professionnel.

## 8. Organisation des enseignements

### **Pour la rentrée 2023,**

- le pôle 1 est uniquement développé en 1<sup>ère</sup> année ;
- les PLP BSE interviennent en 1<sup>ère</sup> année de CAP 2AGA.
- Ensuite, les enseignements seront assurés par des PLP BSE et des PLP STMS.

### **Approche par bloc de compétences**

- Travail à partir de contextes professionnels et d'analyse de situations de travail (pas de disciplines identifiées)
- Savoirs-associés mobilisés au service des gestes professionnels
- En attente du guide d'accompagnement et du guide d'équipement

# Informations diverses

- **Tenue professionnelle** : tunique et pantalon, chaussures de sécurité ;
- **Matériel et équipement** : seront notés dans le GAP qui sera transmis en fin d'année scolaire ;
- **Emploi du temps** : noter enseignement professionnel et le nom de l'enseignant ;
- **Approche par compétences** : les savoirs sont au service du geste professionnel (pas d'entrée par les connaissances) ;
- **Intervenants** : limiter le nombre d'enseignants à intervenir en CAP ;
- **Organisation du classeur** : un seul classeur, pas de matières, ni de disciplines ;
- Répartition des enseignements à réfléchir en équipe ;
- **Pistes pédagogiques** : TP déplacés (possible en fonction des possibilités de la structure d'accueil), pédagogie de simulation.